

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

## Vie de la société

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 39 (1898), p. 357-368

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1898\\_\\_39\\_\\_357\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1898__39__357_0)

© Société de statistique de Paris, 1898, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

# JOURNAL

DE LA

## SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 11. — NOVEMBRE 1898.



### I.

#### PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 OCTOBRE 1898.

**SOMMAIRE.** — Allocution du Président. — Observations de M. Ch. Limousin sur les associations ouvrières de production et de M. Daniel Bellet sur les salaires et la durée du travail dans l'industrie française. — Présentation d'un nouveau membre titulaire. — Avis relatif au prochain Congrès des sociétés savantes. — Présentation des ouvrages par le Secrétaire général. — Discussion de la communication de M. Juglar : Les tableaux officiels ou privés des faits que relève la statistique portent-ils la trace des événements historiques, politiques ou économiques ? MM. Vauthier, Dr L. Vacher, Ad. Coste et Juglar. — Discussion de la communication de M. Flechey sur la Statistique agricole décennale de 1892 : MM. Fournier de Flaix, Ad. Coste et Flechey.

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. Beaurin-Gressier.

M. le PRÉSIDENT prononce l'allocution suivante :

Trois mois se sont écoulés depuis notre dernière réunion et je serai l'interprète de tous en exprimant la satisfaction que nous éprouvons à nous retrouver ensemble. Les vacances sont une bien bonne chose en elles-mêmes; elles accroissent aussi, par contraste, les plaisirs de l'étude et surtout de l'étude en commun.

Nous reprendrons, avec entrain, nos investigations sur les documents sociaux, nos efforts pour les mettre en ordre, pour en dégager les lois scientifiques.

Nous les reprendrons avec d'autant plus d'ardeur que nous constatons chaque jour davantage combien la conformité de préoccupation d'asseoir nos recherches et nos jugements sur une méthode rigoureuse, combien notre souci commun de l'exactitude et de la vérité réagissent sur les sentiments de confiance et de sympathie que nous éprouvons les uns pour les autres.

Quand il s'agit de vérité et de respect de la dignité et de la liberté humaines, nous formons toujours une famille étroitement unie.

Mes chers collègues, je vous convie à reprendre vos travaux avec l'ardeur et la conscience que vous y avez toujours apportées. (*Applaudissements.*)

A l'occasion du procès-verbal de la séance du 20 juillet, M. LIMOUSIN dit qu'il a lu la rectification qu'a cru devoir faire M. Rochetin à propos de son discours sur la communication de M. Fontaine, rectification qu'il ne peut accepter. M. Rochetin a dit que M. Horn fut un des collaborateurs de la première heure de la *Caisse d'es-compte des associations populaires* et non des moins consultés. Sans doute, M. Horn faisait partie du conseil de cette Société comme aussi de celui du *Crédit au Travail*.

S'il était encore vivant, il ne serait sans doute que médiocrement satisfait, qu'on lui attribuât une part prépondérante dans un échec. D'autre part, il est surprenant que M. Rochetin n'ait pas compris que, dans une entreprise financière où était M. Léon Say, il ne pouvait y avoir d'autre prépondérance que la sienne.

M. Rochetin ne paraît pas bien connaître le mécanisme de la *Caisse d'escompte des associations populaires*, car il confond deux de ses opérations. Il dit, en effet, que ladite Caisse, pour fournir les capitaux des Sociétés coopératives qu'elle commanditait, escomptait des effets à leurs membres affiliés. Ce n'est pas à des membres de coopératives que la Caisse escomptait du papier, mais à des membres de groupes de crédit mutuel : artisans, petits commerçants, qui se cautionnaient réciproquement. Pour trouver le capital nécessaire à l'extension de ces opérations, M. Léon Say avait imaginé un système des plus ingénieux, celui des *Obligations populaires*. Ces obligations, émises par la Caisse, étaient de 20 fr. L'addition d'un grand nombre de ces petites sommes devait constituer, suivant l'expression de M. Léon Say, la commandite du travail par le travail. MM. Léon Say et Léon Walras firent, à ce sujet, des conférences au Vaux-Hall ; M. Limousin assista à l'une d'elles. Les obligations populaires ne furent pas souscrites en grand nombre. Le moment n'était pas encore venu de la diffusion de la propriété mobilière.

M. Rochetin a fait remarquer que la *Caisse d'escompte* commandita, non une seule Société coopérative, celle des chapeliers, mais plusieurs, qui toutes, sauf une, firent de mauvaises affaires. M. Limousin, qui a parlé d'improvisation sur une affaire remontant à trente-deux ans, ne contredit point, mais fait observer que cela n'a pas grande importance. M. Rochetin a reproché à M. Léon Say d'avoir perdu de vue une vérité érigée en axiome dans une de ses études ; à savoir que le prêteur doit exiger des garanties de l'emprunteur. M. Léon Say n'avait rien oublié, mais il savait que lorsque l'on veut prêter à quelqu'un qui ne possède rien — c'est le cas de la majorité des ouvriers, — on ne peut lui demander autre chose qu'une garantie morale. Le crédit de commandite n'est jamais gagé matériellement.

La *Société du Prince Impérial* n'a, dit M. Rochetin, cessé ses opérations qu'en 1870, lors de la chute de l'Empire, et elle avait son siège au *Crédit foncier*. Elle possédait au moins une succursale, place des Vosges, et avait éprouvé des déboires qui avaient beaucoup ralenti son action.

Enfin, M. Rochetin a critiqué l'exemple donné par M. Limousin de l'organisation des sociétés d'assurances mutuelles, à propos de l'association du capital, du travail et du talent constitués, en quelque sorte, en personnes distinctes. Il a dit que la société mutuelle ne traite pas avec la société civile, qui fournit les capitaux d'administration, mais avec un directeur qui, lui-même, traite avec une société civile. C'est s'attaquer à un détail de peu d'importance et ne pas voir le fait principal. Il y a, en somme, dans l'organisation de l'assurance mutuelle, constitution séparée des trois éléments : les assurés, qui représentent l'élément travail ; la direction, qui représente l'élément talent ; et enfin la société civile, qui représente l'élément capital. C'est sur cette base que M. Limousin voudrait voir se constituer les sociétés coopératives de production. L'observation de M. Rochetin confirme donc la théorie exposée au lieu de la contredire.

M. Daniel BELLET a vivement regretté de ne pouvoir assister à cette même séance du 20 juillet 1898, où M. Lucien March a présenté certaines publications de l'Office du travail, notamment sur les salaires des agents des compagnies de chemins de fer.

Ce sont là, dit M. Bellet, des travaux fort considérables, contenant un nombre énorme de pages et de tableaux et traitant, du reste, d'un sujet particulièrement important et même délicat. Si je me fusse trouvé à la séance de juillet, j'aurais voulu exprimer quelques critiques sur les statistiques dont il s'agit, d'autant que le sujet est fort malaisé, comme je le disais à l'instant. J'aurais pu notamment faire remarquer que l'on ne trouve pas, dans la publication de l'Office, la définition bien précise des unités recensées, de ce qu'on entend par *ouvriers*. De plus, on ne tient pas compte des différences de résidence, qui doivent tant influencer sur

les salaires, on n'indique pas suffisamment que les relevés ne sont que des données partielles; enfin, on réunit des relevés qui portent sur des années absolument différentes.

Mais comme, à l'occasion du procès-verbal, je ne dois point entrer dans une discussion, je me contenterai de faire une observation qui intéresse au plus haut degré les statisticiens et la statistique officielle des chemins de fer français.

A la page 541 du tome IV de 1895, il est dit textuellement : « La statistique des chemins de fer français, publiée par le Ministère des travaux publics, ne fournit pas, du reste, l'indication du personnel occupé. »

Que l'Office du travail me pardonne, mais c'est une affirmation tout à fait erronée.

En effet, si nous ouvrons le 2<sup>e</sup> volume (*Documents divers; Intérêt général*) de la statistique des chemins de fer, nous trouvons un certain tableau n° 12 : Exploitation; — Personnel au 31 décembre (qui figure notamment à la page 151 pour les documents de 1896) et qui fournit la répartition entière du personnel; — Administration centrale; — Mouvement et trafic; — Traction et Matériel, Voie et Bâtimens; — avec des chiffres aussi détaillés que possible pour chaque compagnie.

Il m'a semblé nécessaire de rectifier, au moins sur ce point, le volume publié par l'Office du travail et qui pourrait induire nombre de statisticiens en erreur.

Sous le bénéfice de ces diverses observations, le procès-verbal de la séance du 20 juillet 1898 est adopté.

Est présenté, comme *membre titulaire*, pour être soumis à l'élection dans la séance du 16 novembre prochain :

Sur la proposition de MM. Georges May et Daniel Bellet :

M. Ed. KLEINMANN, administrateur du Crédit lyonnais, 12, rue Magellan, à Paris.

M. le PRÉSIDENT annonce qu'il a reçu une lettre par laquelle M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts lui fait connaître que le 37<sup>e</sup> Congrès des sociétés savantes se réunira, en 1899, à Toulouse, durant la semaine de Pâques. Toute lecture à ce Congrès sera, comme de coutume, subordonnée à l'envoi préalable des mémoires et à leur approbation par le Comité des travaux historiques et scientifiques. Le texte des mémoires et des analyses devra être parvenu, *avant le 20 janvier prochain*, au 5<sup>e</sup> Bureau de la Direction de l'enseignement supérieur. On trouvera, à la suite du présent procès-verbal, le programme de la Section des sciences économiques et sociales.

M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL énumère les divers ouvrages reçus par la Société depuis la séance du 20 juillet 1898 :

*Grandeur et décadence de la guerre* (brochure) et divers articles extraits du *Monde économique*, par M. Ernest Brelay;

*Les Grandes Compagnies de chemins de fer français*, par M. Ch. Gomel;

*La Guyane française ou France équinoxiale en 1898*, par M. Ch. Cerisier;

*L'Assurance ouvrière*, par M. Cayla;

*Les Chemins de fer d'État, les voies navigables d'État et la politique économique de l'Allemagne*, par M. Franz Ulrich, avec une Introduction par M. Henri Haguët;

*La Statistique civile et pénale et la réunion de l'Institut international de statistique à Saint-Petersbourg*, par M. Aug. Bosco.

L'ordre du jour appelle la discussion de la communication faite par M. Cl. Juglar dans la séance du 18 mai dernier : *Les tableaux officiels ou privés des faits que relève la statistique portent-ils la trace des événements historiques, politiques et économiques* (1)?

M. VAUTHIER, empêché d'assister à la séance, annonce, par une lettre adressée au Secrétaire général, qu'il enverra, pour le Journal de la Société, une note relative à la question posée par M. Juglar. Cette note figure ci-après, en annexe, au procès-verbal, page 365.

M. le D<sup>r</sup> LÉON VACHER fait remarquer que la statistique du recrutement, qui re-

---

(1) Voir *Journal de la Société de statistique de Paris*, numéro de juillet 1898, page 219.

monte à 1816 et qui est un des documents démographiques les plus précieux que nous possédions, porte, conformément à la thèse de M. Juglar, la trace évidente des événements politiques et économiques.

De 1816 à 1820, le nombre des conscrits examinés est considérablement élevé; c'est la conséquence de l'accroissement des mariages et des naissances qui eut lieu vingt ans auparavant; le Corps législatif avait voté la loi du général Jourdan (fructidor an VI) sur le recrutement, loi qui exonérait du service militaire les conscrits mariés. M. Vacher a constaté sur les registres de l'état civil de sa commune que le nombre des mariages et des naissances avait triplé à ce moment.

En 1836, 1837, il se manifeste un déficit dans le nombre des conscrits examinés; mais c'est que, vingt ans auparavant, il y avait eu une disette, pendant laquelle le prix du froment monta à 36 fr. l'hectolitre; d'où, déficit des naissances, et, vingt ans plus tard, des conscrits. Il y eut aussi un nombre plus considérable de conscrits réformés; la disette avait agi non seulement sur le nombre, mais encore sur la qualité physiologique des jeunes gens.

Les listes du recrutement de 1857 et de 1877 présentent aussi une dépression sensible tenant à la même cause, en sorte que la famine de 1817 avait retenti sur trois générations.

Les faits récents dont nous sommes témoins viennent encore à l'appui de la thèse de M. Juglar. Jusqu'à ces derniers temps, la conscription fournissait de 305 000 à 310 000 inscrits sur les listes. Depuis 1892, ces chiffres se sont relevés d'une manière sensible; ils dépassent 330 000 et sont montés jusqu'à 343 000, ce qui ne s'était plus vu, malgré la diminution régulière des naissances.

Cette heureuse augmentation tient, d'une part, à la loi du 26 juin 1889 sur la nationalité, loi qui nous donne 5 000 conscrits de plus par an, et, pour le surplus, au mouvement d'opinion qui s'est fait depuis trente ans sur la mortalité de l'enfance et qui a eu pour résultat de diminuer cette mortalité et d'accroître la survie à vingt ans.

M. Ad. COSTE s'appuie sur l'observation de M. le D<sup>r</sup> Vacher pour faire remarquer combien le mouvement des mariages et des naissances et, en général, tous les phénomènes démographiques ont des raisons multiples qui plongent en quelque sorte à des profondeurs différentes dans le passé. Il en résulte qu'on ne peut guère les ramener à des causes immédiates aussi simples que l'activité ou le ralentissement des échanges. M. Coste professe une grande admiration pour les travaux de M. Juglar : sa théorie des crises commerciales en corrélation avec les symptômes présentés par les encaisses des banques et leur circulation fiduciaire, a un caractère de précision vraiment scientifique. Mais, en raison même de la valeur de cette grande théorie, M. Coste éprouve quelque regret à voir son éminent auteur la compromettre en quelque sorte, en voulant y ajuster des faits démographiques qui ne concordent pas bien avec elle. Sur le graphique même de M. Juglar, on ne peut vraiment pas reconnaître de parallélisme constant entre le mouvement des échanges figuré par les importations et le mouvement des mariages ou des naissances. S'il y a une corrélation, elle n'est pas assez précise pour apporter une nouvelle preuve à l'appui de la loi de M. Juglar.

M. Clément JUGLAR remercie la Société d'avoir bien voulu porter à son ordre du jour la communication qu'il lui a faite, en mai 1898, sous ce titre : « Les tableaux officiels ou privés des faits que relève la statistique portent-ils la trace des événements historiques, politiques et économiques ? »

Les tableaux qu'il a donnés sur les bilans des banques de France, d'Angleterre et des États-Unis ont été le point de départ de ses recherches. Les mouvements des deux des principaux articles, les escomptes et les réserves métalliques, par leurs oscillations en sens contraire, l'un touchant le chiffre maximum de la période, quand l'autre est descendu au chiffre minimum, vont nous montrer l'évolution des périodes qui se succèdent, sous nos yeux, d'après les comptes rendus que nous possédons.

Ces périodes n'indiquent que les mouvements des échanges dans le monde, et

malgré leur rôle si important et surtout les conséquences si graves des crises commerciales, on pouvait se demander si, en bien ou en mal, les sociétés pouvaient en recevoir le contre-coup dans toutes les manifestations de leur activité sociale. C'est ce que M. Clément Juglar a essayé de faire en faisant passer sous nos yeux quelques-uns des principaux relevés de la statistique qui ont paru répondre complètement à ses prévisions. Non seulement il a puisé dans les documents statistiques français, mais aussi dans ceux publiés à l'étranger. Il a mis ainsi en présence les mouvements de la population, mariages et naissances, les mouvements du commerce (importations et exportations) dans les grands États, en France, dans la Grande-Bretagne, aux États-Unis, constatant ainsi que tous ces mouvements, si variés cependant, avaient lieu ensemble, simultanément, comme sous la direction d'un chef d'orchestre, soit au moment des crises, c'est-à-dire de l'arrêt des affaires, soit à la fin des liquidations, c'est-à-dire au moment de leur reprise.

Le fait constaté, il n'a pas hésité à le signaler, sauf à le soumettre à vos observations et à vos critiques.

L'affirmation a peut-être été trop générale, cet excès de confiance devant provoquer la contradiction, car il y a des exceptions à toute règle, et c'est pour les signaler que la question a été soumise à notre Société.

En réponse à la première observation de M. Vacher, à propos des tableaux statistiques du recrutement et du nombre d'inscrits qui n'est pas en proportion avec le nombre des naissances, il rappelle que les dernières lois sur la naturalisation et sur les soins hygiéniques donnés à la première enfance expliquent, en partie, ces excédents et par conséquent ne troublent pas la simple observation que l'on tire des mouvements des mariages et des naissances, selon qu'on les observe dans les périodes prospères et dans les périodes de liquidation. Les tableaux du recrutement en France sont dans une époque de transition; aux époques antérieures on ne notait un pareil écart avec les mariages et les naissances que dans les cas de guerre ou de disette.

M. Coste, tout en admettant les périodes de crise et de liquidation, fait observer que, si l'on prend les mouvements des importations et des exportations et si on les rapproche de ceux des mariages et des naissances, il y a de trop grands écarts entre les chiffres mis ainsi en présence; dans le premier cas, ce sont des millions, dans le second, ce sont des milliers, mais cela ne diminue pas la valeur de la comparaison si, dans chaque cas, les écarts sont toujours proportionnels et, à quelques différences près, ils le sont.

La discussion est, ensuite, ouverte sur la communication de M. Fléchéy relative à la « Statistique agricole décennale de 1892 ». (Voir les livraisons de ce Journal de septembre 1898, page 289, et d'octobre, page 321.)

M. FOURNIER DE FLAIX a la parole et s'exprime ainsi :

Vous avez probablement tous pris connaissance des deux volumes donnant les résultats de l'enquête agricole faite en 1892 et des deux articles que M. Fléchéy a consacrés à cette enquête dans les fascicules de septembre et d'octobre du *Journal de la Société de statistique de Paris*.

Je n'ai pas à rendre hommage à la compétence et au zèle de M. Fléchéy; ses travaux et sa bienveillance parlent assez pour lui. Je n'ai qu'un regret à exprimer, c'est qu'il n'appartient plus au Bureau de la statistique agricole, où il avait conquis une grande autorité.

Aussi les observations que j'ai à vous présenter des résultats auxquels il est parvenu pour le chiffre définitif de la production agricole brute de la France s'adressent surtout aux traditions du Ministère de l'agriculture en fait de statistique agricole. C'est même dans l'espérance que mes observations parviendront aux successeurs de M. Fléchéy que je vous demande la permission d'insister sur mes critiques que j'ai déjà fait connaître à M. Fléchéy et qu'il a acceptées en partie.

L'enquête agricole de 1892 a porté sur divers points :

- 1° La production agricole même, végétale et animale;
- 2° L'économie rurale et le calcul de la production brute et nette;

3° La répartition de la population<sup>de</sup> de la propriété rurale;

4° La valeur vénale de la propriété rurale, non bâtie.

Je laisserai de côté les deux derniers points qui, cependant, mériteraient bien d'être l'objet d'une discussion spéciale; mais le temps nous manquerait pour élucider aujourd'hui ce grand sujet dont la Société pourrait renvoyer l'examen à la prochaine séance. Je ne m'occuperai donc ce soir que de la production agricole elle-même et du total de la production brute.

En ce qui est des éléments de cette production, végétaux et animaux, je n'ai évidemment qu'à résumer les résultats de l'enquête, après les avoir comparés avec l'enquête de 1882.

D'une manière générale, pour la production végétale comme pour la production animale, il y a eu, de 1882 à 1892, une certaine diminution provenant autant de la baisse des prix que de celle des quantités. En effet, quant aux céréales, la production moyenne a été plus élevée de 1886 à 1895 que de 1876 à 1885, malgré un abaissement assez sensible dans les rendements :

| Céréales.         | Rendements en grains<br>par hectare. |       |
|-------------------|--------------------------------------|-------|
|                   | 1882.                                | 1892. |
| —                 | —                                    | —     |
| Froment . . . . . | 17,98                                | 16,40 |
| Seigle . . . . .  | 16,38                                | 14,90 |
| Avoine . . . . .  | 25,15                                | 22,80 |
| Maïs . . . . .    | 18,17                                | 17,40 |
| Orge . . . . .    | 19,73                                | 18,50 |

Au contraire, pour la production animale, il y a eu diminution dans les existences pour la race ovine et chevaline, et augmentation pour la race bovine.

Voici les chiffres comparés de la production végétale et animale, en valeurs :

|                              | 1882.               | 1892.      |
|------------------------------|---------------------|------------|
|                              | Milliers de francs. |            |
| Production végétale. . . . . | 11 476 000          | 10 611 000 |
| — animale . . . . .          | 3 328 000           | 3 426 000  |
|                              | 14 804 000          | 14 037 000 |

La différence n'a pas une très grande importance.

Ce sont les résultats de l'enquête; ils répondent à peu près à ce que l'on en attendait; la diminution de 767 millions correspond à la baisse du prix des céréales et au déficit dans la production viticole :

|                                                             |               |
|-------------------------------------------------------------|---------------|
| Sur les céréales, la diminution n'a pas été moindre de. . . | 708 millions. |
| Et sur les vins, de. . . . .                                | 232 —         |
|                                                             | 940 millions. |

Il y a eu des compensations sur la production des prairies naturelles et artificielles.

Jusqu'ici, il y a naturellement accord sur les résultats de l'enquête.

Mais cet accord cesse à propos des conséquences que le Bureau de la statistique agricole en a tirées.

A mon avis, la production agricole brute est celle qui résulte des données qui précèdent : 14 804 millions en 1882 et 14 037 millions en 1892, sauf quelques déductions compensées par les produits dont l'enquête ne s'est pas occupée.

Le Bureau de statistique en déduit les semences et une somme de 3 952 millions pour l'alimentation des animaux qui absorberait ainsi la presque totalité des pailles,

des foins naturels et des produits artificiels. Cette déduction réduit la production brute à 9 632 millions en 1892 et à 10 418 millions en 1882.

Faut-il accepter ces déductions ? Je ne le pense pas.

En ce qui est des semences, elles sont une avance ; les terres ensemencées se vendent autrement que les terres qui ne le sont pas.

En ce qui est des pailles, des foins naturels et artificiels, ils sont bien loin d'être absorbés par l'alimentation du bétail ; ils donnent un profit considérable à l'agriculture ; cavalerie, artillerie de l'armée, transports dans les campagnes et dans les villes paient, à cet égard, à l'agriculture un tribut dont l'importance a été signalée il y a un siècle par Turgot.

Enfin, ils constituent également une avance sur l'année qui va commencer ; ils ont le même caractère que les semences.

J'ajoute, sans hésiter, que le travail des animaux donne un profit bien supérieur au coût de leur alimentation, profit qui fort souvent se traduit en argent comptant ; la statistique n'en tient pas compte.

Aussi je ne puis accepter le total de 9 602 millions présenté par M. Fléchet dans le mémoire inséré dans notre Bulletin. Ce total ne donne pas une idée suffisante de la production agricole brute de la France.

De tout temps, l'établissement de ce total a donné lieu à des discussions. En 1790, Lavoisier avait présenté celui de 2 500 millions, déjà insuffisant ; ce total fut successivement porté par M. Léonce de Lavergne, agronome des plus compétents, à 5,7 et 8 milliards en 1875.

Depuis cette époque, M. Levasseur est arrivé au total de 11 865 millions dans une note publiée, en 1891, sur la valeur de la production brute agricole de la France, mais ce total fut alors l'objet d'une vigoureuse critique de M. Le Trésor de la Rocque, à laquelle M. Levasseur répondit. M. Le Trésor de la Rocque présenta un total de 26 milliards, que la discussion l'obligea à réduire à 19 milliards. M. Levasseur consentit à élever le sien à 13 milliards.

Dans son récent *Traité d'économie politique*, M. Paul Leroy-Beaulieu s'est arrêté au total de 13 à 14 milliards ; c'est loin des 9 602 millions de l'enquête agricole.

Il y a une grave différence, une raison dominante, c'est que l'enquête agricole, telle que la comprend et l'exécute le Bureau du Ministère de l'Agriculture, est incomplète. A cet égard, M. Le Trésor de la Rocque a fait remarquer que l'enquête ne tenait pas compte de la production des eaux-de-vie. Elle ne s'est occupée que de la valeur du vin, et cependant elle tient compte de la valeur des champagnes et des vins mousseux du Maine-et-Loire.

Aussi apprendrez-vous, avec satisfaction, que la Société d'agriculture de Paris a décidé, sur la proposition de M. Levasseur, de procéder à une statistique de la production agricole de la France.

Ce n'est pas que j'entende déprécier en quoi que ce soit des travaux aussi importants et aussi remarquables que ceux auxquels a présidé longtemps notre savant collègue ; mais, d'opinion tout à fait différente sur le total de la production brute agricole de la France, dont j'ai souvent étudié les éléments, j'ai cru nécessaire de faire, sur ce sujet si vaste, élément principal de la richesse de notre pays, des réserves dont on retrouve la trace dans nos annales.

L'établissement de la production nette donnerait lieu à d'autres difficultés sur lesquelles il serait impossible de s'entendre. Ainsi l'enquête n'évalue qu'à 602 millions les impôts qui portent sur la production agricole, et elle élève, au contraire, à 1 465 millions les frais généraux. Le chiffre des impôts est manifestement d'une insuffisance telle que toute discussion est impossible. Aussi ai-je cru devoir borner mes observations au total de la production agricole brute.

Il faut espérer que la statistique à laquelle va procéder la Société d'agriculture fournira au Bureau de la statistique agricole des éléments définitifs d'enquête pour 1902 ; malheureusement, M. Fléchet ne sera pas appelé à les mettre en œuvre, mais il sera encore là pour les contrôler.

M. FLÉCHET fait d'abord remarquer que le chiffre de M. Le Trésor de la Rocque,

relatif au revenu de la production agricole annuelle, n'a pas été admis par M. Levasseur. Ce chiffre renferme, en effet, un certain nombre de revenus auquel la majorité des statisticiens reconnaît un caractère plutôt industriel, tels que les charbons de toute sorte, les eaux-de-vie, etc., etc. Il lui paraît donc qu'il y a lieu d'écarter ce chiffre du débat et de s'en tenir à celui admis par M. Levasseur (après défalcation des doubles emplois), soit 11 milliards 800 millions, puis, postérieurement, 13 milliards, évaluation reproduite en dernier lieu par M. Paul Leroy-Beaulieu.

Il serait nécessaire ensuite, ajoute M. Fléchet, de préciser les éléments sur lesquels porte la différence avec le chiffre officiel correspondant de 1892, qui est de 9 milliards 600 millions. Toutefois il reconnaît, avec M. Fournier de Flaix, que cette différence paraît porter principalement sur l'évaluation des pailles et fourrages ayant servi, en 1892, de nourriture et de litière aux animaux de ferme, valeur estimée, dans le document officiel, à 4 milliards en nombre rond, chiffre que M. Fournier de Flaix trouve exagéré.

M. Fléchet objecte, enfin, que cette valeur de 4 milliards renferme, dans une mesure inconnue, mais dont il y a lieu de tenir compte, le montant des graines de céréales consommées par les animaux pour leur alimentation (avoine, orge, maïs). Le chiffre de 4 milliards s'en trouve diminué d'autant. Voici, d'ailleurs, comment il a été établi. Adoptant le rapport du poids vif total des animaux de ferme de 1882 à la valeur totale des graines, pailles et fourrages utilisés, sous quelque forme que ce soit, par ces mêmes animaux (100 kilogr. de poids vif consommant tant en argent), on en a tiré proportionnellement une valeur pour 1892, en prenant, bien entendu, en considération le mouvement des prix de 1882 et de 1892.

La question revient donc à savoir comment a été établi le chiffre de 1882 qui n'a pas été fourni, comme les autres éléments de la production agricole, par les commissions cantonales, mais calculé par l'administration de l'agriculture. M. Fléchet croit se rappeler que ce chiffre a été basé sur le nombre et la valeur des rations, d'après les formules agronomiques admises dans l'enseignement officiel, et sur le nombre respectif des jeunes et des adultes de chaque espèce animale.

M. COSTE exprime son regret de ne rencontrer dans la Statistique agricole décennale de 1892 aucune indication sur la consommation des engrais minéraux en France; cette consommation est certainement en progrès et il eût été intéressant de le constater.

M. FLÉCHET répond que les constatations de l'enquête n'ont pas permis de donner des renseignements utiles à cet égard. Les indications fournies en 1892, bien que plus complètes que celles qui avaient été recueillies en 1882, laissaient encore trop sérieusement à désirer et il a été impossible d'en tirer parti.

M. COSTE désirerait que M. Fléchet, dans la prochaine séance, donnât néanmoins quelques chiffres aussi bien pour la France que pour l'étranger.

M. FLÉCHET essaiera de donner satisfaction à M. Coste.

La suite de la discussion est renvoyée à la séance du 16 novembre. M. Fournier de Flaix traitera de la *production nette* et de la *répartition de la propriété rurale*.

Une communication de M. Pierre des Essars sur les *Banques au Japon* figurera également à l'ordre du jour de la même séance, ainsi que le rapport de M. Cheysson sur l'attribution du *prix Bourdin*.

La séance est levée à 11 heures

Le Secrétaire général,  
Em. YVERNÈS.

Le Président,  
BEAURIN-GRESSIER.

---

## II.

### ANNEXES AU PROCÈS-VERBAL.

#### 1°

#### PROGRAMME DE LA SECTION DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES AU 37<sup>e</sup> CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES.

1° De la classification des phénomènes sociaux.

2° Des effets sociaux du baccalauréat.

3° Le régime dotal, ses avantages et ses inconvénients; les régions où il prévaut et les modifications qu'il pourrait comporter.

4° Y a-t-il lieu de modifier les dispositions du Code civil et des lois fiscales qui gênent la liberté de la composition des lots dans les partages?

5° Étudier, en elle-même et dans les applications législatives et pratiques qui en ont été faites en France et à l'étranger, la question du *warrantage* des récoltes.

6° Exposer dans quelle mesure et sous quelles conditions il est permis, en France et à l'étranger, d'employer les fonds et la fortune personnelle des caisses d'épargne à la construction d'habitations à bon marché.

7° Exposer l'étendue des pouvoirs exercés, dans le Languedoc, par l'intendant de justice, police et finances, notamment en ce qui concernait ses rapports avec les États de la province.

8° Étudier l'état de la population, les naissances, les mariages, les divorces et les migrations dans une commune de France, pendant la période révolutionnaire (1789 à 1801).

9° Rechercher, dans une région de la France, quel a été, depuis le xv<sup>e</sup> siècle, l'effort de la population rurale pour acquérir la terre.

10° Étudier, dans une ville ou dans une commune, les changements survenus dans le taux des salaires d'une certaine branche du commerce ou de l'industrie depuis 1850.

11° Quelles sont les charges comparées de la fortune mobilière et de la fortune immobilière en France?

12° De l'influence que certains impôts peuvent exercer sur le développement de la population.

13° Étudier, d'après un exemple particulier, le fonctionnement d'une administration de district dans le midi de la France (1790-1795).

14° Esquisser l'histoire d'une école centrale, d'un lycée ou d'un collège communal.

15° Retracer, au point de vue économique et juridique, l'histoire d'une exploitation minière dans l'ancienne France.

16° Étudier le commerce des métaux précieux et la circulation métallique à une époque précise ou dans une région déterminée de la France, avant 1789.

---

#### 2°

#### NOTE DE M. VAUTHIER SUR LA COMMUNICATION DE M. JUGLAR.

M. VAUTHIER expose qu'il a d'abord été tenté de répondre par une adhésion pure et simple à la question posée par son éminent collègue, M. Juglar, dans la séance du 18 mai dernier. C'est, semble-t-il, l'évidence même. Bien que l'homme, en effet, soit, à chaque instant, dans la mesure de son état physique et psychique, et dans celle aussi du concours ou de la résistance du milieu, maître de sa volonté et de ses actes, ces actes, hors le cas de folie, sont régis par des motifs; ces motifs lui viennent des événements historiques, politiques et économiques auxquels il est

mêlé comme acteur ou spectateur, et ceux-ci, dès lors, ne peuvent manquer de laisser leur empreinte sur les manifestations individuelles de la vie qu'enregistre la statistique.

Seulement, M. Vauthier s'est vite aperçu que la pensée de M. Juglar allait beaucoup au delà. Fondateur de la belle théorie des *crises commerciales*, notre collègue veut tout faire rentrer dans leur giron, tout subordonner à leur discipline. De là des réserves que l'orateur va essayer de justifier.

Déduite d'observations embrassant une longue étendue de la période moderne, — période dont on ne retrouverait dans le passé quelque image que sous des traits bien différents, — la notion des crises commerciales paraît pleinement rationnelle, et M. Vauthier estime que le *processus* de cette sorte de cataclysme, aussi bien que les phases par lesquelles il passe, ont été établis avec une grande sagacité.

Faudrait-il y voir l'effet de quelque loi naturelle, relevant d'un principe social organique, agissant à la manière du fait cosmique qui produit le phénomène des marées? M. Juglar ne va pas jusque-là. Si les crises commerciales obéissent au grand phénomène oscillatoire d'action et de réaction qu'on trouve à tous les étages de la vie universelle, nulle nécessité n'impose, dans l'espèce, une mesure à l'amplitude et à la durée de ces oscillations. Les aberrations cérébrales auxquelles M. Juglar les attribue, pour la plus grande part, n'ont rien d'absolu. Le crédit qui active le mouvement commercial, l'abus de ce crédit, qui engendre les crises, sont des combinaisons que la raison humaine peut régir, et la connaissance instantanée de plus en plus parfaite, et ouverte à tous, des faits économiques universels, des besoins et des ressources, doit tendre à réduire, avec le temps, entre des limites de plus en plus étroites/des désordres que l'erreur provoque.

En attendant, ne méconnaissons pas combien il peut être utile, ainsi que M. Juglar l'a démontré, devant la Société, pour un cas particulier important, d'avoir déterminé la marche du phénomène avec assez de précision pour qu'on sache se rendre compte, à chaque moment, de celle de ses phases dans laquelle on se trouve, ce qui peut permettre d'en conjurer, par des mesures appropriées, les effets les plus désastreux. Les cyclones de l'Atlantique étaient l'effroi des navigateurs, avant que l'on connût la loi de leur évolution. Les marins habiles ne les redoutent plus que médiocrement aujourd'hui, et les utilisent même parfois.

On ne saurait donc trop applaudir aux recherches qui peuvent amener de pareils résultats. Le moyen qu'elles aboutissent est-il de ne voir partout que l'action des crises? M. Vauthier ne le pense pas.

En mai dernier (1), M. Juglar rattachait à la question des crises celle des échanges internationaux d'importation et d'exportation. Ici, l'analogie semble étroite, la dépendance intime. Il paraîtrait singulier que le mouvement matériel des marchandises ne correspondit pas à la hausse ou à la baisse de ces grands appareils enregistreurs que les banques constituent. Aussi trouve-t-on, d'après les documents qu'a produits M. Juglar, qu'une correspondance presque parfaite existe entre les deux phénomènes.

En France, dans la période étudiée, de 1866 à 1897, si l'importation, après les perturbations dues aux cruels événements de 1870, s'élève continûment, sans autre arrêt qu'un court repos à la crise de 1873 pour atteindre son point culminant, de beaucoup plus haut de la période, en l'année 1880, qui suit une année de liquidation, pour redescendre ensuite jusqu'en 1887, peu après la liquidation ultérieure, et si, enfin, cette importation remonte de là vers un nouveau sommet très voisin du krach Baring, toutes oscillations qui battent, presque à contre-temps, en dissidence avec la formule des crises; l'exportation, en revanche, obéit à la formule d'une façon à peu près rigoureuse; et il en est de même, sinon plus étroitement encore, de l'importation et de l'exportation britanniques. Mais, lorsqu'on passe à l'Allemagne, on n'aperçoit plus, dans son mouvement commercial, quant à l'importation surtout, que des mouvements peu en rapport avec ceux qu'appelle-

(1) Tableau A. — Numéro de juillet 1898 du *Journal de la Société de statistique de Paris*.

rait la loi de M. Juglar. C'est bien sur un point haut que la crise de 1873 saisit cette importation, mais celle-ci se maintient, avec quelques flottements, au même niveau, jusqu'à la liquidation de 1879, et c'est à partir de là, jusqu'au krach Baring en 1890, qu'il s'y creuse une forte dépression, dont le point le plus bas correspond à la crise de 1882. L'exportation se rapproche beaucoup plus dans ses oscillations de la disposition attendue, et il en est de même des États-Unis, quoique, lorsqu'on met graphiquement, à l'échelle, les nombres donnés par M. Juglar, on ne retrouve plus, entre le *doit* et l'*avoir* des échanges, un parallélisme aussi parfait que celui dont les tracés du tableau donnent l'impression.

Quoi qu'il en soit, en cette espèce, on ne peut contester la valeur de la démonstration. A-t-elle la même force dans quelques autres domaines où M. Juglar l'a importée ? M. Vauthier ne le pense pas, et c'est avec quelque chagrin qu'il l'a constaté. La correspondance entre les crises qui affectent le travail et la production influent à un tel degré sur les moyens de gagner sa vie et sur la consommation, que la répercussion exercée sur tous les phénomènes de la vie sociale semblerait devoir être immédiate et précise. Cette répercussion est parfois manifeste. Dans beaucoup de cas, elle reste fortement voilée.

M. Vauthier regrette de ne pouvoir développer cette partie de sa démonstration sur les données fournies par M. Juglar lui-même (1), il a essayé de le suivre sur le terrain des mariages et de la natalité à Paris et en France, dans la période de 1869 à 1895. Là, il a vu partout les deux manifestations éprouver, en 1870, d'énormes dépressions, variant : pour Paris, de 30 à 35 p. 100 ; pour la France, de 12 à 22 p. 100 de leur taux normal. Il a vu également au krach Baring correspondre, pour les naissances à Paris, pour les mariages et naissances en France, des dépressions plus ou moins accentuées, difficiles peut-être à interpréter dans la mesure d'intensité qu'elles manifestent. Mais, quant au reste, si les mariages à Paris, de 1873 à 1887, et ceux en France dans le même intervalle, oscillent assez synchroniquement avec les indications ressortant de la loi des crises, les mariages, à Paris, y échappent à partir de 1887 ; le krach Baring n'éprouve pas ces derniers ; et les naissances, légèrement croissantes à Paris, plus fortement décroissantes en France, obéissent à des oscillations qui échappent à peu près complètement à l'influence des crises commerciales et de leurs liquidations. Les naissances naturelles, qui vont croissant, s'y conformeraient un peu mieux.

En Angleterre et à Londres, d'après un autre tableau, les mariages oscilleraient, à très peu près, correctement ; mais en Allemagne, en Autriche et en Italie, c'est avec grand-peine qu'on saisirait, sur le mouvement matrimonial, une influence quelconque des crises commerciales et de leurs conséquences.

M. Vauthier possède, pour la période de 1874 à 1892, une étude détaillée de la natalité de la plupart des grands États européens. Sur des tracés graphiques donnant la série des oscillations annuelles, il a essayé de retrouver des traces de l'influence des répercussions commerciales et financières. Le krach Baring semble être le seul événement de cet ordre, relevé par M. Juglar, qui y ait marqué une empreinte irrécusable. La France, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie, la Suisse, la Hollande très peu, la Hongrie, dans des proportions énormes, ont subi, en 1890, dans leur natalité, une dépression accentuée à laquelle a échappé la Belgique. Et, notons ce point essentiel, tous les pays déprimés en 1890 se sont vivement relevés l'année suivante. En dehors de ces traits, il n'est pas un seul des pays dénommés où les naissances paraissent s'être subordonnées à la loi des crises. Les oscillations annuelles, plus ou moins accentuées, s'y manifestent, dans un mouvement général, ascendant quelquefois, descendant presque toujours, avec une rapidité plus ou moins marquée, sans inflexions sinusoidales accusées, ou bien là où ces inflexions existent, c'est, le plus souvent, à contre-temps qu'elles se développent. C'est un creux que l'on rencontre là où devrait se trouver un sommet, et *vice versa*.

---

(1) *Journal de la Société de statistique de Paris*, numéro de juillet 1896 : tableaux A et B.

En France, sur un contour très peu dentelé, un sommet en 1876, un an avant la liquidation; et un creux en 1880, aux approches de la crise de 1882. En Angleterre, sur un contour un peu plus mouvementé, un bombement enjambant la liquidation de 1877, et le sommet relatif le plus saillant, en 1884, deux ans après la crise. En Allemagne, sur une pente descendante plus forte qu'en France, plus faible qu'en Angleterre, avec des oscillations moyennes plus fortes, de 1874 à 1886, une seule ondulation se bombant en 1877 et se creusant en 1882, trait qu'on retrouve encore mieux caractérisé en Suisse, où se présente, en 1876, un pic natalitique élevant le phénomène de 9 p. 100 au-dessus de son régime normal. En Hollande, rien de saillant qu'un trou profond se creusant en 1883, pour se fermer en 1884. En Autriche, rien de régulier non plus; et, finalement, en Italie, où les oscillations annuelles prennent des dimensions excessives, l'absence la plus complète de coordination.

Quelle que soit la valeur de ces observations critiques, qui n'infirment, d'ailleurs, que partiellement les assertions de M. Juglar, et dont on ne pourrait, qu'à l'aide de bien plus longs développements, marquer, sans la dépasser, la limite précise, ce qui semble importer le plus, ajoute M. Vauthier, c'est de déterminer les conditions logiques dans lesquelles doivent être conduites les recherches de la nature de celles qui viennent d'être examinées.

A propos d'un phénomène social dont les oscillations ont une durée de quelques années seulement, des résultats annuels, tels que sont ceux ordinaires de la statistique, ne peuvent prêter aux investigations un secours qui suffise à se rendre bien compte des affections caractéristiques de ce mouvement oscillatoire. L'esprit se repose avec plaisir dans des coordinations qui lui paraissent rationnelles. Il faut se défier de ce penchant. La rigueur scientifique exige que ces coordinations soient poursuivies par des procédés inductifs, serrant les faits de très près, non par des procédés déductifs, qui risquent, quoi qu'on veuille, de conduire trop facilement aux conclusions qu'on recherche. Il est donc essentiel de ne se servir que d'instruments bien sûrs.

Pour l'étude des phénomènes physiques, biologiques même, on a, aujourd'hui, le concours d'appareils enregistreurs qui suivent les phénomènes dans leurs phases les plus rapides. La statistique, en général, ne comporte pas l'emploi de tels instruments. Les relevés qu'elle recueille ne peuvent pas être enregistrés à chaque heure, et le plus souvent on n'en obtient les résultats qu'en bloc, par groupes annuels, mensuels tout au plus. Cela manque d'instantanéité. Comment suppléer à cette infériorité d'expression bien difficile à éviter? Le seul moyen, que des tendances peut-être un peu trop spéciales recommandent à M. Vauthier, c'est d'user de traductions graphiques, mais de traductions parfaitement précises, et de ne pas se borner à coordonner entre elles, comme on le fait le plus souvent, des observations annuelles par un contour en lignes brisées, mais de substituer rationnellement au contour discontinu à facettes horizontales, qui est la véritable expression de résultats s'étendant à toute une année, des courbes qui, en vertu de la loi de continuité et du principe de compensation, des parties de la figure en défaut et en excès, se rapprochent extrêmement du véritable mouvement des faits, s'ils ne lui sont pas rigoureusement identiques.

M. Vauthier s'excuse d'être entré dans ces détails, mais il estime qu'on ne saurait, avec trop de prudence, interpréter les chiffres que la statistique fournit, et que cela est indispensable pour donner à cette science toute son utilité et lui conserver toute sa dignité.

---